


Rapport sur l'esclavage moderne, le travail forcé et la traite des personnes 2023



 **AIR CANADA**

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

3 Introduction

Déclaration
Notre entreprise

7 Nos employés

8 Priorité à la sécurité, toujours

9 Sensibilisation, prévention et formation

Mesures prises pour remédier

Évaluation de l'efficacité

Améliorations continues

Soutien aux collectivités

Fondation Air Canada

10 Conclusion



Introduction

Le présent rapport a été établi en se référant aux dispositions de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) (la « Loi »), à laquelle sont assujetties les entités comme les producteurs et les importateurs Canadiens de marchandises. Air Canada a choisi de communiquer ses pratiques en se servant du cadre de présentation des rapports établi par cette importante nouvelle législation malgré le fait que ses activités reposent principalement sur l'offre de services plutôt que de marchandises, et qu'une portion mineure de ses opérations fait partie des activités visées par cette Loi. Ce rapport constitue également un énoncé sur l'esclavage moderne au titre de l'article 54 de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni et de l'article 14 de la *Modern Slavery Act 2018* de l'Australie.



ÉNONCÉ

Nous ne tolérons pas l'esclavage moderne, le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes sous quelque forme que ce soit dans nos activités ou dans notre chaîne d'approvisionnement. Air Canada s'engage à respecter les lois applicables à ses activités et à agir de manière prudente, intègre et responsable dans ses relations avec ses employés, ses clients et ses fournisseurs, ainsi que dans toute interaction avec les collectivités. En tant que l'un des principaux transporteurs aériens commerciaux dans le monde, nous appliquons toujours des normes élevées et améliorons constamment nos façons de faire.

Nous sommes résolus à agir et à prendre des mesures appropriées pour réduire le risque d'esclavage moderne, de travail des enfants, de travail forcé et de traite des personnes dans nos activités, directement ou par l'intermédiaire de nos fournisseurs. Nous sommes fiers de la contribution positive que nous pouvons apporter en tant que société aérienne d'envergure mondiale. Avec le soutien de nos plus hauts dirigeants, nous maintenons également un engagement ferme à l'égard des droits de la personne, lequel engagement est lié à notre valeur centrale, « Priorité à la sécurité, toujours », pilier fondamental de notre avenir et de notre développement durable en tant que société aérienne.

Notre entreprise

Air Canada est le plus grand fournisseur de services passagers réguliers au départ et à destination du Canada, tant sur les marchés intérieurs et transfrontaliers (Canada–États-Unis) qu'internationaux. Notre mission est de relier le Canada au monde.

Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance^{MD}. Grâce à ce réseau de 26 transporteurs membres, Air Canada propose à sa clientèle un vaste réseau mondial, la réciprocité des programmes de fidélisation, une expérience de voyage fluide et un service clientèle amélioré, dont l'accès à des salons aéroportuaires et à d'autres installations aéroportuaires partagées.

Le programme Aéroplan d'Air Canada est le principal programme de fidélité du Canada en matière de voyages. Les gens peuvent s'inscrire à ce programme pour en devenir membres et ainsi accumuler des points Aéroplan en voyageant avec Air Canada et certains de ses partenaires, ainsi qu'en achetant des produits et services auprès de fournisseurs et partenaires participants. Les membres peuvent échanger leurs points Aéroplan contre un éventail de voyages, marchandises, cartes-cadeaux et autres primes directement auprès des partenaires participants ou par l'entremise des fournisseurs d'Aéroplan. Le statut Aéroplan Élite récompense les grands voyageurs d'Air Canada, ainsi que les membres les plus assidus d'Aéroplan, en leur offrant une gamme de services de voyage prioritaires et de privilèges réservés aux membres.

Air Canada Cargo, une division d'Air Canada, est un fournisseur mondial de services de fret, offrant des services de transport de chargements à bord de vols de passagers et d'avions-cargos 767 de Boeing.

Vacances Air Canada, l'un des plus importants voyagistes au Canada, élabore, commercialise et distribue des forfaits vacances dans le secteur des voyages d'agrément ailleurs qu'au pays (à destination des Caraïbes, du Mexique, des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, du Pacifique Sud, de l'Australie et de l'Asie), ainsi qu'à même le Canada, en plus d'offrir des forfaits croisières en Amérique du Nord, en Europe et dans les Caraïbes. Air Canada Rouge est le transporteur loisirs d'Air Canada.

Droits de la personne

Le respect des droits de la personne est une valeur fondamentale d'Air Canada qui se reflète dans les politiques, les procédures et les activités de la Société. Nous reconnaissons la valeur intrinsèque de chaque personne et nous nous efforçons de créer un environnement de travail inclusif, équitable et diversifié, où tous sont traités avec respect et équité. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de préjugé, de harcèlement ou de violence. Air Canada défend les droits de la personne dans ses relations avec ses employés, ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux, et nous nous attendons à ce que ceux-ci partagent notre engagement et évitent d'entraîner des violations



des droits de la personne ou d'y contribuer. Nous sommes résolus à collaborer avec des fournisseurs et des partenaires commerciaux qui ne sont pas impliqués dans des activités de traite des personnes, de travail des enfants, de travail forcé ou de quelque forme d'esclavage que ce soit. Nous assumons notre responsabilité de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour réduire le risque d'esclavage moderne, de travail des enfants, de travail forcé et de traite des personnes partout où nous exerçons nos activités. Depuis 2019, Air Canada est cosignataire du [Pacte mondial des Nations Unies \(PMNU\)](#), qui incite les entreprises à adopter des pratiques socialement responsables, propices au développement durable.

Gouvernance et groupe de travail pour la prévention de la traite de personnes et de l'esclavage

Air Canada dispose d'un groupe de travail chargé de veiller à ce que les mesures de lutte contre l'esclavage, le travail forcé et la traite des personnes soient coordonnées et mises en œuvre de la manière la plus efficace possible. Ce groupe se réunit régulièrement et compte des représentants de toutes les principales directions, notamment des Ressources humaines, de l'Approvisionnement stratégique, de la Sécurité, de la Conformité et de la Responsabilité sociale de l'entreprise. Il oriente les mesures que prend Air Canada pour atténuer les risques dans sa chaîne d'approvisionnement et ses activités, et suit les progrès accomplis dans le cadre de ses initiatives connexes telles que la formation, la sensibilisation des employés, le signalement des incidents et l'évaluation des fournisseurs.

Le Comité de gouvernance et de mises en candidature du Conseil d'administration examine ce rapport annuel et le recommande au Conseil d'administration. En outre, tous les comités du Conseil d'administration ont l'obligation d'exercer leurs activités en tenant compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).



Structure, chaîne d’approvisionnement et activités

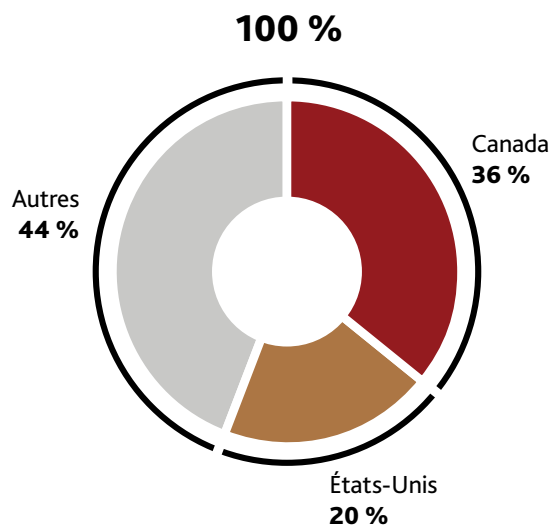
Air Canada travaille avec plus de 7 400 fournisseurs à l’échelle locale, régionale, nationale et internationale. En 2023, nous avons dépensé près de 6,6 G\$ CA pour nous procurer des produits et services auprès de fournisseurs canadiens, exclusion faite des transactions liées au parc aérien. Nos dépenses totales liées aux fournisseurs se sont élevées à environ 10,9 G\$ CA, toujours en excluant les mêmes éléments. Plusieurs services au sein d’Air Canada voient à gérer les relations avec les fournisseurs. La direction de l’Approvisionnement stratégique d’Air Canada, qui s’occupe notamment des achats de carburant, gère la plupart des activités de sélection des fournisseurs d’Air Canada.

Les principales catégories de biens et services nécessaires aux activités d’Air Canada concernent l’exploitation et la maintenance des appareils, les produits et la restauration à bord, les services en vol, les services aux équipages, l’exploitation aéroportuaire, les biens immobiliers et les technologies de l’information.

Cartographie de la chaîne d’approvisionnement

En 2023, Air Canada a bonifié la cartographie de sa chaîne d’approvisionnement afin d’évaluer les niveaux de risque de recours à l’esclavage moderne de la part de ses fournisseurs, lui permettant d’être en mesure de mieux cerner ce risque. Les secteurs considérés comme présentant des risques plus élevés font l’objet de plans de surveillance adaptés.

Emplacement des fournisseurs



Prévention et réduction du risque de travail forcé ou de travail des enfants

En 2023, Air Canada a pris les mesures suivantes pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants :

- élaboration d'une nouvelle *Politique de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes*;
- mise à jour et amélioration de nos procédures de signalement des incidents soupçonnés en vol et dans les aéroports;
- vérification au préalable des éventuels fournisseurs avant la conclusion de contrats.



Procédure de vérification au préalable concernant l'esclavage moderne et la traite des personnes

Nous nous efforçons de prendre les mesures appropriées pour protéger et soutenir les droits de la personne pour nos employés et nos clients, tout en réduisant le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans nos activités, directement ou par l'intermédiaire de nos fournisseurs de services et partenariats communautaires.

Nous procédons à des vérifications au préalable pour évaluer les risques, y compris, le cas échéant, les considérations relatives aux droits de la personne avant le lancement de nouvelles liaisons. Nous reconnaissons le risque que nos services soient exploités par des trafiquants de personnes et, à ce titre, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités responsables de l'application des lois partout dans le monde pour aider à débusquer les trafiquants présumés, faciliter les enquêtes et protéger les victimes de traite des personnes.

Comme le prévoit notre Politique d'approvisionnement, nous avons mis en place un processus d'évaluation de la réputation de nos fournisseurs avant la conclusion de contrats. À cet égard, nous avons pris les mesures suivantes :

- nous utilisons des outils externes pour effectuer des analyses de risques concernant des tiers et obtenir des rapports;
- nous évaluons les fournisseurs potentiels afin de déterminer s'ils font l'objet d'une couverture médiatique défavorable :
 - le processus de vérification s'intéresse aux personnes d'intérêt spécial (SIP) et aux signalements de traite des personnes et d'organes humains;
 - en ce qui concerne les pratiques d'emploi et les enjeux relatifs aux droits des enfants ou des travailleurs, notre processus comprend la recherche de couvertures médiatiques défavorables portant sur la discrimination à l'égard d'employés, de clients actuels et potentiels ou d'autres entités, de même que sur le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination.

Politiques

Nos politiques comportent des dispositions qui visent ou parviennent à réduire le risque d'esclavage ou de traite des personnes dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement mondiales.

Parmi nos politiques touchant ces questions, mentionnons les suivantes :

- Politique de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes
 - Une nouvelle politique de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes a été élaborée en 2023 et adoptée en 2024. Elle décrit les mesures que nous prenons pour mieux cerner, signaler et atténuer les risques à bord de nos vols, dans nos activités et dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale. La sensibilisation est au cœur de cette politique, laquelle renforce une culture qui ne tolère aucune forme d'esclavage moderne, de travail des enfants, de travail forcé et de traite des personnes. La formation, la diligence quant à la chaîne d'approvisionnement et la collaboration avec les autorités chargées de l'application des lois sont les principaux piliers de cette politique.
- Code d'éthique d'Air Canada (le Code)
 - Air Canada s'est dotée d'un [Code d'éthique](#), que son Conseil d'administration révisé chaque année. S'appliquant à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'Air Canada, le Code renforce notre culture d'intégrité dans nos activités. Il aborde, entre autres, le respect et la dignité, la conformité aux lois, la prévention de la violence, la santé et la sécurité, le harcèlement, ainsi que les droits de la personne. On peut consulter le Code sur notre site Web au www.aircanada.com et au www.sedarplus.ca.
 - L'existence du Code est communiquée à tous les employés d'Air Canada. En outre, tous les cadres et administrateurs d'Air Canada doivent remplir une attestation annuelle et mettre en œuvre tous les moyens raisonnables afin que les employés se trouvant sous leur autorité se conforment au Code. Des séances de formation contribuent également à garantir que les réflexes éthiques restent aiguisés et en phase avec notre monde en constante évolution.
 - Aux termes du Code, les employés sont tenus de signaler tout acte illégal, ainsi que toute inconduite ou violation réelle ou potentielle. Le Code fournit également des directives sur la manière de procéder à un tel signalement, notamment au moyen de notre système confidentiel et anonyme de signalement par téléphone et en ligne, exploité par un tiers indépendant. N'importe qui dans le monde peut faire part de ses préoccupations concernant tout acte répréhensible. Ce système s'ajoute aux lignes de signalement pour les questions de sécurité. Les infractions au Code peuvent entraîner des mesures disciplinaires. Tous les trimestres, le Comité d'audit, des finances et du risque du Conseil d'administration reçoit un compte rendu des signalements consignés ayant fait l'objet d'une enquête.

Nos employés

La réussite et la pérennité d'Air Canada dépendent directement de l'excellence de son accueil, de son habileté à tisser des liens avec ses clients et de la qualité de son service auprès de ceux-ci, du calibre de sa contribution aux collectivités dans lesquelles elle est ancrée, de même que de sa capacité à attirer, former, fidéliser et mobiliser ses employés ainsi qu'à nouer des liens avec eux. En 2023, Air Canada comptait quelque 39 000 employés. Nous attachons une grande importance au caractère diversifié et inclusif du lieu de travail, comme en témoignent nos politiques. Nous continuons d'investir dans la croissance et le perfectionnement des employés pour mieux servir les clients. Les programmes destinés aux employés d'Air Canada s'appuient sur les derniers outils technologiques et pédagogiques pour optimiser la mobilisation et l'efficacité des employés, de même que soutenir l'amélioration de leurs compétences et le transfert de leurs connaissances.

Nos processus de recrutement des ressources humaines sont rigoureux, et le risque de travail forcé ou de travail des enfants au sein de notre personnel est extrêmement improbable. Nous reconnaissons également le droit de notre personnel à la liberté d'association. Au sein de notre entreprise, environ 85 % de la main-d'œuvre en service actif est couverte par une convention collective, ce qui contribue à exclure le risque de travail forcé ou de travail des enfants. Notre Conseil d'administration et son Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite supervisent le respect de nos politiques en matière de ressources humaines.

Les nouveaux employés profitent de solides programmes de formation initiale exhaustifs afin de les familiariser avec les valeurs d'Air Canada. La Société offre différents outils permettant aux personnes de signaler des situations qui pourraient représenter une infraction à la loi, un abus des droits de la personne ou du harcèlement au sein de son exploitation. Ces outils comprennent notre système de signalement anonyme de manquements à l'éthique exploité par un tiers indépendant, tel que décrit précédemment, et le Bureau des droits de la personne et de la prévention du harcèlement. Le Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite du Conseil d'administration reçoit aussi un compte rendu des plaintes reçues et examinées par le Bureau des droits de la personne et de la prévention du harcèlement.

Tous les trois ans (ou plus souvent si nécessaire), Air Canada révisé et met à jour sa Politique de prévention de la violence et du harcèlement dans le lieu de travail et la formation qui s'y rapporte.



— Code d'éthique des fournisseurs (CEF)

- Le [Code d'éthique des fournisseurs \(CEF\)](#) est un élément de notre stratégie responsable de sélection des fournisseurs en vue d'acquiescer des produits et services. Il sert à étendre notre culture d'intégrité à notre chaîne d'approvisionnement et définit les attentes à l'égard de nos fournisseurs et de leurs propres fournisseurs. Fondé sur des principes et conforme à nos valeurs fondamentales, le CEF énonce nos attentes à l'égard des fournisseurs afin que leur comportement soit conforme aux normes d'Air Canada dans des domaines clés, comme l'intégrité commerciale, les pratiques commerciales responsables et le traitement responsable des personnes. Le CEF comprend des dispositions concernant les droits de la personne, les questions de santé et de sécurité et les comportements éthiques. De plus, nous y énonçons que nous attendons des fournisseurs qu'ils ne recourent à aucune forme de travail des enfants ou de travail forcé, d'esclavage moderne ou de traite des personnes. Les mesures correctives peuvent inclure la rupture de la relation. Les membres de la chaîne d'approvisionnement ont également accès à notre système de signalement exploité par un tiers indépendant pour faire part de leurs préoccupations.

— Politique d'approvisionnement

- En 2023, nous avons mis à jour notre Politique d'approvisionnement, qui adopte une approche disciplinée relativement à l'approvisionnement en biens et services. Nous visons l'obtention de la meilleure valeur possible de la part de nos fournisseurs, tout en atténuant les risques. Nous tenons également compte des facteurs environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance dans nos activités d'approvisionnement. La politique explique comment nous choisissons nos fournisseurs et comment nous nous assurons qu'ils respectent nos normes au moyen d'un contrôle diligent et d'une évaluation de leur réputation. Nous croyons que la croissance et la prospérité ne doivent pas se faire au détriment de la pérennité.

D'autres politiques contribuent également à réduire le risque de toute forme d'exploitation, dont notre Politique de prévention de la violence et du harcèlement dans le lieu de travail, nos normes et lignes directrices relatives à la rémunération et à l'emploi, notre Politique en matière de sécurité et notre Politique sur les signalements de sécurité et de sûreté. Les politiques sont mises à jour régulièrement afin de garantir leur exactitude et leur pertinence par rapport aux nouvelles situations.

Priorité à la sécurité, toujours

Au cœur de notre culture réside notre valeur fondamentale absolue : Priorité à la sécurité, toujours. La sécurité de nos clients, de nos employés et des membres des collectivités que nous desservons et où nous œuvrons est toujours notre priorité inconditionnelle et prime dans tout ce que nous faisons. La gestion de la sécurité est une responsabilité fondamentale qui influe pratiquement sur toutes les décisions opérationnelles prises par Air Canada.

Nous soutenons et encourageons la formation efficace des employés, en plus de renforcer et de promouvoir le signalement des risques pour la sécurité. En outre, nous continuons de collaborer avec d'autres organismes et autorités du secteur du transport aérien du monde entier afin de promouvoir la sécurité et d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de sécurité.



Soutien aux collectivités

Fondation Air Canada

Établie en 2012, la Fondation Air Canada offre un soutien financier ou une contribution aux efforts de financement à des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et voués à la santé et au bien-être des enfants et des jeunes dans le besoin. Nous continuons de collaborer étroitement avec la Fondation Air Canada, qui s'efforce également de soutenir les survivants de la traite des personnes grâce à son volet axé sur la protection. Les initiatives de la Fondation coïncident avec nos efforts et soutiennent ces derniers en vue d'atténuer les risques et les répercussions de l'esclavage moderne et de la traite des personnes :

- depuis 2022, la Fondation Air Canada apporte son aide à la [Fondation Joy Smith](#) (site en anglais) en vue de ramener en toute sécurité au pays des survivants de la traite des personnes. En 2023, un soutien accru a été apporté sous la forme d'une subvention destinée à offrir des programmes d'intervention aux victimes de la traite des personnes. Une fois les survivants mis hors de danger après avoir été transportés dans un endroit sécuritaire par Air Canada, des programmes d'intervention sont mis en œuvre pour les aider à trouver leur chemin sur la voie de la guérison et de la réintégration dans leur collectivité. Les survivants ont droit à leur propre programme en fonction de leur situation. La Fondation Joy Smith a pour mission de veiller à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens soient à l'abri des manipulations ou des abus de pouvoir visant à les attirer et à les exploiter aux fins de commerce du sexe ou de travail forcé;
- chaque année depuis 2017, la Fondation Air Canada soutient financièrement le programme [AIMER](#) du [Réseau Enfants-Retour](#). Ce programme axé sur la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes au Québec informe chaque année environ 12 500 jeunes sur l'exploitation sexuelle et les dangers associés aux fugues, en plus de leur apprendre à se protéger et à trouver de l'aide.

Sensibilisation, prévention et formation

Tous les agents de bord d'Air Canada et d'Air Canada Rouge reçoivent une formation sur l'esclavage moderne et la traite des personnes, ainsi que sur la façon de détecter et de signaler un comportement suspect. La revalidation annuelle qu'ils doivent suivre comprend toutes les mises à jour pertinentes relatives à l'esclavage moderne et à la traite des personnes.

La formation sur la traite des personnes aborde les sujets suivants :

- définir et comprendre les différences entre la traite des personnes et le passage de clandestins;
- reconnaître les indicateurs de la traite des personnes afin d'évaluer et de cerner une éventuelle situation de traite, y compris les mesures de suivi appropriées (qu'on soit de service ou en dehors du travail);
- connaître les personnes-ressources et les coordonnées pour signaler tout cas de traite des personnes au Canada, que ce soit en tant que témoin, survivant ou dénonciateur anonyme;
- connaître les ressources disponibles pour aider les survivants de la traite des personnes à accéder aux services d'aide aux victimes.

Nous examinerons également d'autres possibilités de sensibilisation à l'esclavage moderne, au travail forcé et à la traite des personnes.

Mesures prises pour remédier

Aucune mesure pour remédier n'a été requise en 2023. Les signalements de nos équipages de bord ou de nos clients concernant des incidents soupçonnés sont revus et, lorsque requis, font l'objet d'une enquête. Si des incidents devaient être constatés dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, nous prendrions les mesures qui s'imposent pour y remédier.

Évaluation de l'efficacité

Dans le cadre de son engagement continu, Air Canada a mis en œuvre certaines mesures en 2023 en vue de réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, comme nous l'avons décrit ci-dessus. Nous sommes à affiner nos plans pour évaluer l'efficacité de ces mesures.

Améliorations continues

Nous préparons actuellement plusieurs initiatives visant à atténuer davantage le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes, dont les suivantes :

- séances de formation exhaustives à l'intention des employés dont les tâches touchent à l'approvisionnement afin de les sensibiliser aux pratiques et à la prévention de l'esclavage moderne;
- formation sur la traite des personnes à l'intention des employés de première ligne à l'aéroport, afin qu'ils puissent reconnaître et signaler les comportements suspects;
- élargissement de la conscientisation générale et de la compréhension des employés en ce qui concerne les questions liées à l'esclavage moderne, notamment ses indicateurs et ses répercussions sur les chaînes d'approvisionnement;
- perfectionnement des principaux indicateurs de rendement pour s'assurer qu'ils restent pertinents et adaptés à nos activités.

Conclusion

Air Canada demeure résolue à améliorer sans cesse ses formations, ses processus et ses méthodes pour évaluer les risques et faire le suivi de ses efforts. L'évolution constante des formes que prennent l'esclavage moderne et la traite des personnes exige une vigilance de tous les instants.

Nous continuerons à évaluer les risques dans nos activités, notre exploitation et notre chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à élaborer et à améliorer notre approche de la lutte contre l'esclavage moderne, le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes. Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration d'Air Canada.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste, en ma qualité d'administrateur et de dirigeant d'Air Canada, avoir examiné les renseignements contenus dans le présent rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration 2023. Je fais l'attestation susmentionnée en ma qualité d'administrateur du Conseil d'administration d'Air Canada, pour le compte et au nom de son Conseil d'administration. Je déclare être investi du pouvoir de lier Air Canada.



Michael Rousseau

Administrateur et président et chef de la direction
d'Air Canada

Mai 2024

Communiquez avec nous à l'adresse sustainability.developpement_durable@aircanada.ca pour nous faire part de tout commentaire ou de toute question ou suggestion à l'égard du présent rapport. Nous sommes heureux de dialoguer avec toute personne concernée par le sujet.



MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 